



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

DISPOSITIF DE RENSEIGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

Rodez, le 28/10/2020

À compter du mercredi 28 octobre, le Ministère de l'économie, des finances et de la relance met à la disposition des entreprises en difficulté, notamment les TPE et les PME, un numéro de téléphone unique, le **0806 000 245** (service gratuit et coût d'un appel local), pour les renseigner et les orienter au sujet des aides et facilités qui leur sont données dans le cadre de la crise sanitaire actuelle (fonds de solidarité, étalement et report d'impôts et de cotisations sociales, prêts directs de l'État, prêts garantis par l'État, chômage partiel, etc.).

Ce numéro de téléphone, dont les interlocuteurs seront de la DGFIP et de l'URSSAF, a uniquement pour but de renseigner et d'orienter les entreprises qui recherchent des solutions parmi celles qui leur sont proposées par les acteurs publics économiques. Leurs interlocuteurs habituels, que sont leur SIE et l'URSSAF, sont à leur disposition pour examiner leurs demandes spécifiques liées aux obligations fiscales et leurs cotisations sociales.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

